

LECTIO DIVINA AVEC LE PÈRE LAGRANGE

Guérison d'un lépreux (47)



Lc 5. ¹² Or, pendant qu'il était dans une ville, voici qu'il survint un homme rempli de lèpre. Et ayant aperçu Jésus [et] s'étant jeté la face contre terre, il le supplia, disant : « Seigneur ! si tu veux, tu peux me rendre pur ! »

¹³ Et étendant la main il le toucha, disant : « Je le veux, sois purifié ! » Et aussitôt la lèpre le quitta.

¹⁴ Et il lui recommanda de ne rien dire à personne. Mais : « Va, [lui dit-il], montre-toi au prêtre, et offre pour ta purification, selon que Moïse l'a prescrit, pour l'attester au peuple. »

¹⁵ Or, sa renommée se répandait de plus en plus. Et des foules nombreuses se réunissaient pour l'entendre et se faire guérir de leurs maladies.

¹⁶ Mais lui se retirait dans les [lieux] déserts et priait.

Mc 1. ⁴⁰ Et un lépreux vient à lui, le suppliant et fléchissant le genou, lui disant :

« Si tu veux, tu peux me rendre pur ! »

⁴¹ Et touché de compassion, étendant la main, il le toucha. Il lui dit : « Je le veux » sois purifié ! » ⁴² Et aussitôt, la lèpre le quitta et il fut purifié.

⁴³ Et s'adressant à lui avec sévérité, il le fit sortir aussitôt. ⁴⁴ Et il lui dit : « Garde-toi de ne rien dire à personne. Mais va, montre-toi au prêtre, et offre pour ta purification ce que Moïse a prescrit, pour l'attester au peuple.

⁴⁵ Mais lui, à peine sorti, se mit à parler sans fin et à divulguer la chose, de sorte que [Jésus] ne pouvait plus entrer publiquement dans une ville.

Mais il se tenait dehors, dans des lieux déserts. Et l'on venait auprès de lui de toutes parts.

Mt 8. ¹ Étant descendu de la montagne, des foules nombreuses le suivirent.

² Et voici qu'un lépreux s'approchant se prosternait devant lui, disant : « Seigneur ! si tu veux, tu peux me rendre pur ! »

³ Et étendant la main, il le toucha, disant : « Je le veux : sois purifié ! » Et aussitôt, sa lèpre fut purifiée.

⁴ Et Jésus lui dit : « Garde-toi de le dire à personne. Mais va, montre-toi au prêtre, et offre le présent que Moïse a prescrit, pour l'attester au peuple. » (Suite, § 76.)

Dans un lieu que les évangélistes ne nomment pas, et, d'après saint Marc, dans une maison, un lépreux se présenta à Jésus. Suppliant et se jetant à ses pieds, il s'écriait : « Si vous voulez, vous pouvez me guérir. »

La lèpre existe encore en Palestine, surtout à Jérusalem. Elle y est toujours un objet d'horreur, sentiment vaincu par la charité chrétienne des femmes dévouées qui soignent les lépreux. Au temps de Jésus, on se préoccupait surtout de les isoler. Qu'appelait-on la lèpre ? Il est difficile de le dire, et sûrement ce terme avait assez d'extension pour s'appliquer à plusieurs différentes maladies de la peau. Il désignait en tout cas cette lèpre tuberculeuse à nodosités des articulations qui quelquefois tombent, comme par exemple les phalanges des doigts, quoique cette maladie, aujourd'hui fréquente à Jérusalem, ne paraisse pas décrite dans la Bible. Il y avait des « lèpres » qu'on croyait guérissables, et les prêtres avaient seuls qualité pour prononcer sur la guérison, car cette maladie rendait impur, et on la tenait pour un châtement divin. La vraie lèpre est incurable, et si l'on eût pu espérer d'en être purifié, ce n'eût été que par une intervention extraordinaire de Dieu¹. La crainte de la contagion, la répugnance inspirée par la maladie, l'impureté légale qui infectait le malade, avaient déterminé le législateur à le reléguer loin des autres, avec un attirail lugubre qui le faisait reconnaître, l'obligeant même à crier : « Impur, impur ! » pour se dénoncer aux passants².

On voit quelle était l'audace du lépreux qui entre dans un lieu habité, même dans une maison, et s'approche de Jésus. Il avait violé la Loi ; mais il était à plaindre, et sa foi était entière. Le premier mouvement du Maître est la compassion. Le lépreux a fait appel à sa volonté : Oui, il veut. On lui demande une purification : il l'accorde. Et il ajoute un geste qu'aucun lépreux n'aurait osé implorer, qui est devenu l'instinct des âmes héroïques, il touche cet homme impur. C'était son droit à Lui ; d'autant qu'à son contact la lèpre disparaît.

Après avoir cédé à la bonté de son cœur, Jésus en vient à la situation légale du lépreux. Il lui remontre avec une certaine sévérité³ qu'il ne doit pas rester un instant de plus auprès de lui, au risque d'étonner et de scandaliser ceux qui l'ont vu entrer. Il est guéri, mais sa situation légale n'est pas nette. Le miracle ne le dispense pas de faire constater sa guérison par les prêtres. Ils lui donneront un certificat qu'il pourra montrer à tout le monde, comme une sorte de témoignage qu'il a repris ses droits dans la société. Et il lui faudra encore les sacrifices que Moïse a prescrits pour ce cas⁴. Jusqu'à ce que tout soit en règle, il ne doit rien dire à personne. Si une fois il avait été admis parmi les autres, il ne se soucierait plus de remplir son devoir.

Et ce fut bien, semble-t-il, ce qui arriva. La lèpre était sans doute violente et avancée au point que tout espoir d'amélioration avait disparu. Aussi, lorsque le malade eut publié sa guérison instantanée, la sensation fut considérable. Une fièvre tombe plus ou moins vite ; d'autres souffrances relèvent en partie des dispositions du patient. Les maladies de peau s'étalent au regard et l'on sait combien elles sont obstinées. Le miracle était donc particulièrement reconnaissable. Et cependant Jésus avait prescrit le secret. Il savait certes que ses miracles ne demeureraient pas ignorés et qu'ils surexcitaient les espérances populaires, mais il était décidé à ne pas déchaîner d'agitation messianique. Il évitait donc d'entrer dans les

¹ 2 R 5, 7.

² Lv 13, 45.

³ Sur le sens de ἐμβριμάομαι on peut voir le Commentaire de Jean, p. 304.

⁴ Lv 14, 2-32.

villes au grand jour. Son ministère n'en était pas compromis, car désormais la foule allait à lui, même dans les campagnes désertes.

À suivre
Guérison du paralytique (48)

In *L'Évangile de Jésus Christ* par le P. Marie-Joseph Lagrange o.p.
avec la Synopse évangélique

Transcription www.mj-lagrange.org